Conseil communal

Ormont-Dessous

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
SÉANCE DU 11 AVRIL 2019
PRESIDENCE : M. ERIC GINIER

LE CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS

- Vu le préavis municipal n° 1/2019 du 28 février 2019,
- ouï le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire,
- considérant que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE
à l'unanimité

1. **d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 299'000 TTC pour financer le première partie des travaux de transformation du chalet des sœurs Vurlod, parcelle RF 81, Le Sépey;**
2. **d'admettre le mode de financement proposé;**
3. **d'amortir cet investissement sur une période de 20 ans.**

Le Sépey, le 12 avril 2019

Le Président

Eric GINIER

CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS
CANTON VAUD
LIBERTÉ ET PATRIE

La Secrétaire

Angela PFISTER

Conseil communal

Ormont-Dessous

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
SÉANCE DU 11 AVRIL 2019
PRESIDENCE : M. ERIC GINIER

LE CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS

- Vu le préavis municipal n° 2/2019 du 8 février 2019,
- oui le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire,
- considérant que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

DECIDE
à l'unanimité

1. **d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 250'000.00 pour financer la suite des travaux de réfection du réseau des eaux usées et analyse des bâtiments pour mise en séparatif aux Mosses, période 2019 - 2020 ;**
2. **d'admettre le mode de financement proposé;**
3. **d'amortir cet investissement par le compte à taxe « épuration ».**

Le Sépey, le 12 avril 2019

Le Président

Eric GINIER

CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS
CANTON DE VAUD
LIBERTÉ ET PATRIE

La Secrétaire

Angela PFISTER

Ormont-Dessous

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
SÉANCE DU 11 AVRIL 2019
PRESIDENCE : M. ERIC GINIER

LE CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS

- Vu le préavis municipal n° 3/2019 du 4 mars 2019,
- ouï le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire,
- considérant que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

DECIDE
à 25 oui, 1 non et 2 abstentions

1. **de préaviser favorablement le projet de modification du plan d'affectation du domaine touristique de Leysin et son règlement, datant de 1996, dont le détail figure dans la décision finale de l'étude d'impact sur l'environnement dès lors qu'il est conforme à la législation sur l'aménagement du territoire et sur la protection de l'environnement, ainsi qu'au plan directeur cantonal (PDCn) et autres instruments d'aménagement du territoire. Le dossier du plan d'affectation intercommunal du domaine touristique de Leysin et son règlement avec annexes, incluant notamment le rapport d'impact sur l'environnement 1ère étape du projet et le dossier de défrichement, a été mis à l'enquête publique du 2 février au 3 mars 2019. Il n'a suscité aucune opposition ni observation.**

2. **d'adopter la décision finale statuant sur la modification du plan d'affectation intercommunal du domaine touristique de Leysin et son règlement avec annexes sis sur le territoire des communes de Leysin et d'Ormont-Dessous.**

Le Sépey, le 12 avril 2019

Le Président

Eric GINIER

CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS
CANTON VAUD
LIBERTÉ ET PATRIE

La Secrétaire

Angela PFISTER